



COMMUNIQUE DE PRESSE

PROJET DE PARC EOLIEN EN MER AU LARGE DE RE SUR LA FACADE SUD ATLANTIQUE ET SON EVENTUELLE EXTENSION

[Ré~Avenir](#) voudrait faire entendre une voix différente et montrer qu'il n'y a pas de pensée unique sur ce sujet. Nous nous adressons à la population et aux élus pour étendre la réflexion et proposer une analyse prenant en compte aussi responsabilité sociétale, nécessité de transition écologique et cohésion nationale.

- **Le réchauffement climatique** est une évidence et nous ne reviendrons pas sur la responsabilité des énergies fossiles dans les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).
C'est devenu une évidence encore plus concrète pour les Rétais après Xynthia aux conséquences dramatiques. La solidarité nationale a joué à plein car plus de 100 millions d'euros auront été consacrés à lever des digues pour protéger 80 km². Un effort similaire à l'échelle de la France représenterait plusieurs fois le PIB du pays. Les Rétais doivent donc être particulièrement reconnaissants à la communauté nationale.
Pour autant, cela ne nous protégera que pour quelques dizaines d'années et ne fera rien contre les épisodes de sécheresse et de canicule.
- **L'électricité** comme source et moyen de transport d'énergie ne peut qu'augmenter dans le futur. La disparition des chauffages au fuel et au gaz et la conversion du parc automobile à terme vont augmenter le recours à cette forme d'énergie.

La France a fait le choix politique de ne pas démanteler son parc nucléaire avant d'avoir construit des sources d'énergies alternatives, ce qui nous permet d'avoir une électricité « décarbonée » et même d'exporter temporairement le surplus vers d'autres pays de l'UE (en particulier l'Allemagne, 2eme émetteur de GES après la Chine) pour limiter leur rejet de GES.

Mais si on refuse les conséquences de ces sources d'énergies alternatives (éolien, solaire, hydraulique) que fait-on ? On multiplie les nouveaux réacteurs ou on réouvre des centrales à charbon au nom de l'exception culturelle française ?

Et dans l'île de Ré, que fait-on ?

- Il est pratiquement impossible d'installer des panneaux solaires dans les villages car l'architecte des Bâtiments de France s'y oppose systématiquement et peu de maires ont assez de convictions pour passer outre pour le moment.
- Et on demanderait maintenant aux élus de s'opposer aux projets d'éoliennes au large, car on risque de les voir depuis nos côtes !

Il est vrai que ce n'est pas le plus bel horizon. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder vers les côtes vendéennes depuis la côte nord de l'île par jour de bonne visibilité et on peut voir celles qui sont construites à terre, derrière la Tranche/mer.

C'est justement parce que les éoliennes ont un impact paysager qu'il faut accepter de les mettre en mer, avec en passant, un meilleur rendement lié au vent. Leur impact visuel est bien moins grand que pour celles construites à terre, jamais très loin de localités rurales.

Restons néanmoins nuancés dans cette appréciation esthétique : du fait des distances par rapport à la côte, un parc éolien offshore a un impact paysager souvent considéré comme neutre, par les riverains et les touristes dans les enquêtes

réalisées en Europe, dans les pays où elles sont fortement implantées.

Et comme l'a fait remarquer un des premiers commentateurs à la lettre ouverte de D Chevillon, l'impact visuel équivaldrait peu ou prou pour les premières éoliennes installées à 15 kms à la taille d'une allumette à 3m de distance, sans parler de l'éolien flottant plus lointain.

- Est-il déraisonnable de demander aux Rétais d'être **solidaires** de leurs concitoyens en acceptant d'avoir des éoliennes au large de façon à en avoir un peu moins dans l'arrière-pays ? Ne serait-ce pas un juste retour pour la protection de nos côtes, nos navettes électriques gratuites, nos bus qui roulent à l'éthanol ?
- Sommes-nous incapables d'être aussi **solidaires** avec la génération de nos enfants et petits-enfants en développant des sources d'énergies propres car elles risqueraient de blesser nos yeux faits seulement pour des paysages bucoliques ?

La lettre ouverte de D. Chevillon regrette un manque de concertation au sujet des projets éoliens en mer. Il faut effectivement que ce débat existe, qu'il ne soit pas muselé par certains qui pensent détenir la vérité.

Il serait bon aussi qu'on laisse aux Rétais la possibilité de décider s'ils veulent être **solidaires et actifs de la transition énergétique** ou rester dépendants, en continuant seulement à profiter des efforts du reste du pays.

C'est pourquoi il est important de créer un débat le plus complet et objectif possible et autant que faire se peut, apaisé, sur l'extension en s'efforçant de clarifier les enjeux et les positions.

<https://re-avenir.fr/>

Le bureau de Ré Avenir

[Facebook](#)

Nb : Alors que la transition énergétique s'accélère en Europe, la France reste en retard sur ses voisins en la matière. La production de renouvelable atteint 45% du mix électrique en Allemagne, 43% en Espagne et en Italie mais seulement 23% en France. L'Allemagne et l'Espagne ont investi massivement dans le secteur éolien ces dernières années face à une attitude plus timorée de la France. Si les investissements sont au rendez-vous dans l'hexagone, leur rythme de déploiement est plus lent.

Concernant l'éolien en mer, cinq pays européens sortent du lot : Le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark se partagent 98% des 5402 éoliennes installées dans les mers européennes fin 2020.

La France, malgré sa deuxième façade maritime européenne et son fort potentiel en la matière, a lancé la construction de son premier projet d'ampleur l'année dernière à Saint-Nazaire, plus de 10 ans après l'obtention de l'appel d'offres.

Une fois installés, à l'horizon 2026, les sept premiers parcs éoliens en mer français produiront, de Noirmoutier à Dunkerque, de l'électricité verte pour près de 6 millions de personnes, de quoi permettre à la France de rattraper une partie de son retard.